



## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET PLAN FINANCIER DE L'ONTARIO

Le 27 mars 2012

L'économie mondiale se rétablit et celle de l'Ontario se renforce. Tout comme l'Ontario a pris des mesures décisives afin d'aider les familles durant la récession, la province fait maintenant de même pour équilibrer le budget afin d'assurer la vigueur de l'économie et de maintenir la création d'emplois.

Compte tenu des effets de la récession mondiale et de l'incertitude qui persiste concernant l'économie mondiale, l'Ontario ne peut se fier seulement à la croissance économique pour équilibrer le budget. Les pays européens où les taux d'intérêt sont à des niveaux insoutenables montrent bien les risques qui planent si l'on tarde à s'attaquer au déficit et à la dette.

Le statu quo n'est pas une option. Si aucune mesure n'était prise, le déficit augmenterait, ce qui empêcherait l'Ontario de continuer à se concentrer sur ses priorités : l'éducation, les soins de santé et des investissements stratégiques judicieux pour stimuler la création d'emplois. L'accroissement des déficits empêcherait également la province d'établir et de contrôler ses priorités, ses décisions et ses activités futures.

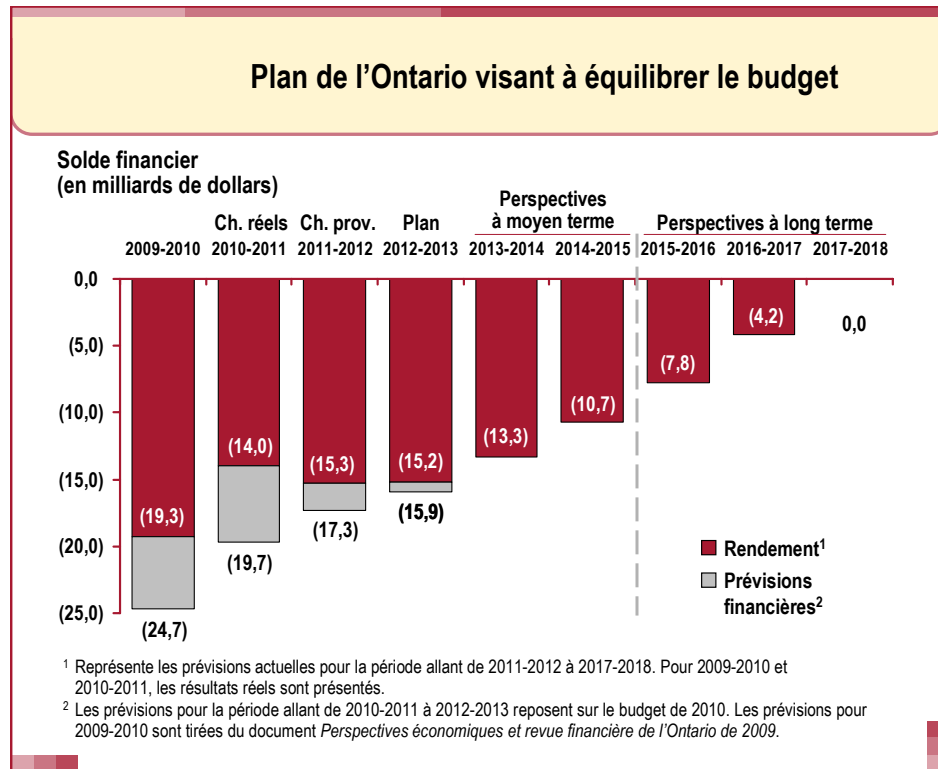
### Équilibre budgétaire

Le budget de 2012 est la prochaine étape dans la réalisation du plan du gouvernement McGuinty en vue d'équilibrer le budget. Il s'agit d'un plan juste, équilibré et raisonnable visant à renforcer l'économie et à assurer une excellente qualité de vie pour les familles ontariennes.

Pour chaque dollar de nouveaux revenus décrits dans le budget de 2012, on prévoit quatre dollars de mesures visant à réaliser des économies et à contenir les coûts. Cela signifie que les dépenses de programmes seront réduites d'un montant cumulatif de 17,7 milliards de dollars au cours des trois prochaines années par rapport au niveau qu'elles auraient autrement atteint.

La croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes sera maintenue à 1,0 % entre 2011-2012 et 2014-2015. Le gouvernement prend des mesures décisives pour gérer les coûts de rémunération actuels et futurs. On éliminera les chevauchements et le double emploi, on améliorera la prestation des services pour la rendre plus efficiente et on maximisera la valeur des biens publics.

En maintenant un faible taux de croissance des dépenses et en se fondant sur ses antécédents de dépassement des objectifs de lutte contre le déficit établis dans les budgets de 2010 et de 2011, le gouvernement McGuinty parviendra à l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018. Un budget équilibré renforcera l'économie et stimulera la création d'emplois tout en protégeant les progrès réalisés dans les secteurs de l'éducation et de la santé.



### Atteindre et dépasser les objectifs financiers

On prévoit maintenant que le déficit de 2011-2012 sera de 15,3 milliards de dollars, soit 1,0 milliard de dollars de moins que selon les prévisions du budget de 2011. Cette amélioration de plus de 38 % comparativement au déficit de 24,7 milliards de dollars pour 2009-2010 qui avait été prévu à l'automne 2009 découle de l'engagement du gouvernement de gérer la croissance des dépenses.

Le gouvernement mise sur le fait qu'il a réussi à dépasser ses objectifs financiers au cours des trois derniers exercices. La province est en voie d'atteindre les objectifs financiers établis à moyen terme dans le budget de 2011.

## Plan financier et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres prov. 2011-2012	Plan 2012-2013	Perspectives	
			2013-2014	2014-2015
<b>Total des revenus</b>	<b>109,3</b>	<b>112,2</b>	<b>116,1</b>	<b>121,0</b>
<b>Charges</b>				
Programmes	114,5	115,8	117,0	117,9
Intérêt sur la dette	10,1	10,6	11,2	12,3
<b>Total des charges</b>	<b>124,6</b>	<b>126,4</b>	<b>128,2</b>	<b>130,3</b>
Réserve	–	1,0	1,2	1,5
<b>Excédent(Déficit)</b>	<b>(15,3)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(13,3)</b>	<b>(10,7)</b>

*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

On prévoit que le total des revenus augmentera en moyenne de 3,5 % par année entre 2011-2012 et 2014-2015.

Durant la même période, les charges totales devraient quant à elles progresser à un taux annuel moyen de 1,5 %, ce qui est inférieur au taux de 2,2 % prévu dans le budget de 2011.

### Favoriser la croissance et créer des emplois

Le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario s'est complètement rétabli depuis la récession mondiale. Il s'est accru de 1,8 % en 2011. Au quatrième trimestre de 2011, on estimait que le PIB réel de l'Ontario dépassait de 1,6 % le niveau où il se situait avant la récession au deuxième trimestre de 2008.

La reprise a été soutenue par les mesures décisives prises par le gouvernement McGuinty, par le redémarrage des investissements des entreprises favorisé par le Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance, et par les dépenses de consommation.

Aux fins de planification, le ministère des Finances suppose que le PIB croîtra de 1,7 % en 2012, de 2,2 % en 2013, de 2,4 % en 2014 et de 2,5 % en 2015<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Selon les renseignements disponibles en date du 6 mars 2012.

## Perspectives économiques de l'Ontario

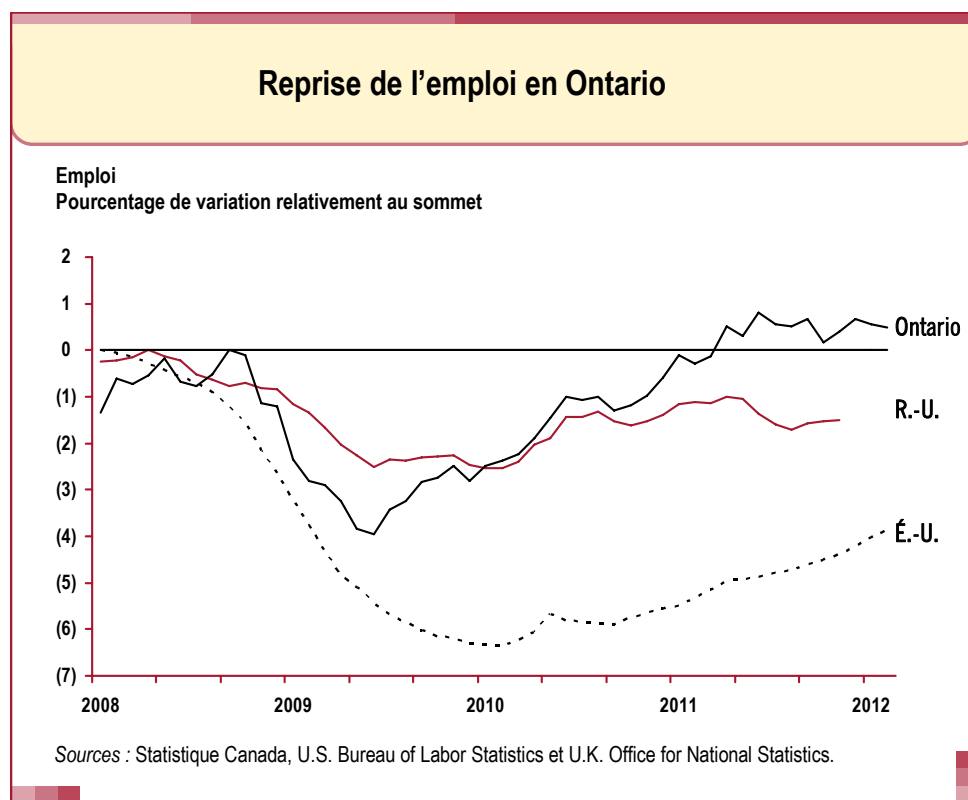
(en pourcentage)

	2009	2010	2011	2012p	2013p	2014p	2015p
Croissance du PIB réel	(3,2)	3,0	1,8e	1,7	2,2	2,4	2,5
Croissance du PIB nominal	(0,9)	5,3	4,2e	3,4	4,1	4,2	4,3
Croissance de l'emploi	(2,5)	1,7	1,8	0,9	1,3	1,5	1,6
Inflation de l'IPC	0,4	2,5	3,1	1,7	2,0	2,0	2,0

e = estimation. p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Depuis le creux survenu pendant la récession en juin 2009, 299 300 emplois nets ont été créés. Le nombre d'emplois à plein temps s'est accru de 300 300 pendant cette période, tandis que le nombre d'emplois à temps partiel est demeuré stable. La majorité des nouveaux emplois nets ont été créés dans des industries où le salaire est supérieur à la moyenne. En février 2012, l'emploi en Ontario affichait 33 500 emplois nets de plus que lors du pic atteint en septembre 2008, avant la récession.



Le taux de chômage en Ontario a aussi baissé, passant du sommet de 9,4 % atteint en juin 2009, lors de la récession, à 7,6 % en février 2012. Depuis juin 2009, l'Ontario crée des emplois à un meilleur rythme qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans tous les États des Grands Lacs et se classe au premier rang dans l'ensemble du Canada.

L'emploi devrait s'accroître de 0,9 % en 2012, ce qui correspond à la création de 59 000 emplois nets.

Par ailleurs, le gouvernement établira le Conseil pour l'emploi et la prospérité, lequel aura pour mandat de conseiller le gouvernement sur un plan visant à stimuler la productivité de l'Ontario. Le Conseil cherchera à mettre à profit l'expérience des entreprises, des syndicats, des milieux universitaires et des organismes non gouvernementaux.

Il fournira des conseils au gouvernement sur la façon de consolider et de réorienter les programmes de soutien aux entreprises. L'Ontario fournit actuellement environ 3,5 milliards de dollars par année pour soutenir les entreprises et les particuliers par l'entremise du régime fiscal et de dizaines de programmes de subventions et de formation offerts par plusieurs ministères.

Le gouvernement entend regrouper un grand nombre de ses programmes en un seul Fonds pour l'emploi et la prospérité, qui visera avant tout à appuyer la productivité et la création d'emplois.

Le gouvernement McGuinty éliminera graduellement les programmes de soutien aux entreprises qui ne correspondent pas au nouveau cadre axé sur la productivité. On réalisera ainsi des économies globales de 250 millions de dollars en 2014-2015.

L'Ontario prévoit qu'il se créera 360 000 emplois nets d'ici 2015 et que le taux de chômage chutera à 6,7 %, après avoir atteint un sommet de 9,4 % en juin 2009.

### **Accroître les revenus sans hausser les impôts**

On observe depuis plusieurs années que la part de l'économie que constituent les revenus fiscaux de l'Ontario est en déclin. Les revenus fiscaux représentent une part de 11,6 % du PIB, ce qui est presque 15 % de moins que ce qu'était cette part en 1994. Bien que certains préconisent des augmentations d'impôts, ce n'est pas la voie que le gouvernement McGuinty entend suivre pour équilibrer le budget.

Le budget propose de geler le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) à 11,5 % jusqu'à ce que l'équilibre budgétaire ait été rétabli en Ontario. Cette mesure permettrait à la province d'économiser près de 1,5 milliard de dollars au cours des trois prochaines années, tout en préservant l'avantage concurrentiel de l'Ontario.

Il est prévu actuellement que le taux de l'IRS diminuera et passera à 11 % le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et à 10 % le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Lorsque l'équilibre budgétaire aura été rétabli en Ontario, les réductions des taux de l'IRS reprendraient et le taux général de l'IRS recommencerait à diminuer.

Dans le budget, le gouvernement propose d'interrompre temporairement le plan de réduction de l'impôt scolaire applicable aux entreprises (ISE) à compter de 2013. Cette mesure permettrait d'éviter une baisse des revenus et de réaliser des économies budgétaires qui dépasseront 300 millions de dollars par an d'ici 2014-2015. Les taux de l'ISE continueront de baisser pour contrebalancer les hausses découlant de la réévaluation.

Le gouvernement est déterminé à reprendre les réductions du taux de l'impôt scolaire applicable aux entreprises lorsque l'Ontario aura retrouvé l'équilibre budgétaire.

Les revenus devraient augmenter au taux annuel moyen de 3,5 % entre 2011-2012 et 2014-2015. Ces prévisions reposent sur les perspectives économiques du ministère des Finances. Elles tiennent compte des mesures touchant les revenus que le gouvernement propose afin de gérer son plan financier de manière responsable et d'atteindre les objectifs annoncés dans son plan visant à équilibrer le budget.

### **Ralentir le taux de croissance des charges**

En 2011-2012, les dépenses de programmes de l'Ontario par habitant devraient être de 8 560 \$. Ce montant est le plus faible parmi les provinces et est inférieur de 11 % aux dépenses moyennes des neuf autres gouvernements provinciaux.

On prévoit que les charges de programmes pour 2011-2012 seront 161 millions de dollars moins élevées que selon le plan budgétaire de 2011, ce qui témoigne de l'engagement du gouvernement de gérer la croissance des dépenses. Comme les charges liées à l'intérêt sur la dette sont inférieures aux prévisions, les charges totales pour 2011-2012 devraient diminuer de 353 millions de dollars comparativement aux prévisions du budget de 2011. Il s'agirait de la troisième année consécutive où les charges totales prévues seraient inférieures à celles projetées dans le plan budgétaire.

Entre 2010-2011 et 2017-2018, la croissance des dépenses de programmes sera maintenue à 0,9 % en moyenne, ce qui est conforme aux recommandations de la Commission de réforme des services publics de l'Ontario. Ces prévisions traduisent l'engagement du gouvernement de maîtriser la croissance des charges de programmes tout en protégeant les progrès réalisés dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Étant donné que le gouvernement a réussi à dépasser ses objectifs financiers en gérant la croissance des charges au cours des derniers exercices, cet objectif est réalisable grâce notamment aux mesures touchant les charges de 17,7 milliards de dollars annoncées dans le budget de 2012.

## **Emprunts à long terme sur les marchés publics**

L'Ontario a réussi à exécuter son programme d'emprunt annuel en 2011-2012, malgré les défis avec lesquels les marchés des capitaux sont toujours aux prises à l'échelle internationale. Les besoins en matière d'emprunts à long terme sur les marchés publics de la province ont diminué de 3 milliards de dollars pour 2012-2013 depuis la parution du budget de 2011.

La forte demande d'actifs en dollars canadiens de la part des investisseurs internationaux, la liquidité des obligations de référence de l'Ontario et la confiance qu'inspire toujours la province ont permis à l'Ontario de contracter 81 % de ses emprunts sur le marché du dollar canadien en 2011-2012, ce qui est supérieur au taux de 59 % de 2010-2011 et bien au-dessus de la cible d'au moins 60 % établie dans le budget de 2011.

En 2012-2013, la province projette de contracter au moins 70 % de ses emprunts sur le marché du dollar canadien. Cela est conforme au pourcentage moyen historique qui est d'environ 75 %, mais permet à la province de dépendre beaucoup moins des marchés étrangers durant la crise financière mondiale. En 2009-2010, plus de 50 % des émissions de la province étaient sur les marchés internationaux.

- 30 -

---

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DES MÉDIAS :**

Aly Vitunski, bureau du ministre, 416 325-9819  
Scott Blodgett, ministère des Finances, 416 325-0324

**[ontario.ca/finances-nouvelles](http://ontario.ca/finances-nouvelles)**

*Available in English*

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DU PUBLIC :**

1 800 337-7222  
ATS : 1 800 263-7776